

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

**ARRETE DU MAIRE 2026-16**  
**ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AVEC EXAMEN**  
**PROFESSIONNEL ANNEE 2026**

**Le Maire d'APIETTO**

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
- Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;
- Vu la délibération n° 2026-02-02 en date du 02/04/2026 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité social territorial en date du 02/03/2026
- Vu l'arrêté n° 2C26-12 en date du 03/04/2026 établissement des Lignes Directrices de Gestion (LDG) après avis du comité social territorial en date du 02/03/2026.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 -** Le tableau annuel d'avancement de grade avec examen professionnel au titre de l'année **2026** est établi comme suit :

**Avancement au grade de : Attaché principal**

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
1	TRCGI PIERRE FRANCOIS	Attaché	<u>01/05/2026</u>

**ARTICLE 2 -** Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la Corse du Sud** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

**ARTICLE 3 -**Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en collectivité.

Fait à APIETTC

le 08/04/2026

Publié le

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint



Christian GARRIDO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.